

2024

ANNALES

Épreuve - Résumé

CONCOURS
ECRICOME
PREPA

FILIÈRE ÉCONOMIQUE

ET COMMERCIALE

VOIE ECG

SOMMAIRE

ESPRIT DE L'ÉPREUVE	PAGE 3
PRINCIPES DE NOTATION	PAGE 4
CORRIGÉS	PAGE 5
RAPPORT DU JURY.....	PAGE 7

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

L'exercice du résumé consiste à condenser l'essentiel d'un texte plus long à visée argumentative, en rendant compte de son fil directeur et en reformulant de façon la plus personnelle et autonome possible les idées d'un auteur. L'épreuve de résumé proposée par ECRICOME se caractérise par le respect de trois contraintes : le texte doit être résumé en 250 mots en faisant figurer le total exact des mots à la fin de la copie, avec une tolérance de plus ou moins 10 % (à savoir entre 225 et 275 mots), un titre est demandé au début du résumé et le temps imparti est de 2 heures. Ces règles spécifiques participent à la difficulté de l'épreuve car le candidat doit à la fois être rigoureux dans l'analyse du texte donné, efficace dans la gestion du temps, clair et précis dans la restitution des idées essentielles et leurs articulations. Enfin donner un titre pertinent requiert de la sagacité car il faut mettre en valeur la problématique essentielle du texte.

PRINCIPES DE NOTATION

La compréhension, l'organisation et l'autonomie du résumé restent les qualités fondamentales requises pour réussir pleinement cet exercice. Cela sous-entend que l'architecture logique du texte doit être mise en évidence, que le résumé doit être intelligible en lui-même, sans que le lecteur ait à connaître le texte original, et que le contenu doit être reformulé autant que possible de manière neutre.

Dans cette épreuve, le respect du format imposé est primordial, un barème progressif de pénalisations s'applique en fonction du nombre de mots employés dépassant la norme exigée et une pénalité s'applique (- 2 points) lorsque le décompte est inexact en cas de transgression avérée du format. En ce qui concerne le décompte, les consignes de l'épreuve situées au dos du sujet sont claires et précises. On entend par **MOT**, l'unité typographique limitée par deux blancs, par deux signes typographiques. Ainsi « l' » compte pour un mot et « **c'est-à-dire** » pour quatre. Il s'ensuit donc que les prénoms et les noms de famille d'auteurs présents dans un texte comptent pour deux mots. En revanche les lettres euphoniques ne sont pas comptabilisées comme mot. Par exemple « **a-t-il** » compte pour deux mots, le **t** étant la lettre euphonique. Il existe une tolérance à propos de tout nombre cardinal ou ordinal qui sera compté pour un seul mot (par exemple : 2024, XVIIIème).

Les écoles du concours Ecricome tiennent à une discrimination efficace des candidats sur leur capacité à écrire convenablement quelques lignes en français correct et à ce titre la correction de la langue et l'élégance du style font partie des critères de correction qui sanctionnent les fautes de grammaire, d'accord, d'usage courant, l'omission de l'accent circonflexe, les impropriétés lexicales ou les néologismes abusifs. Un barème de pénalité est instauré à partir de 4 fautes (-1) puis un point est enlevé à chaque faute supplémentaire.

Les copies obtiennent près de **12 points** lorsque l'organisation en 3 à 5 paragraphes est visible et cohérente, quand la reformulation est correcte sans trop de reprise du texte et sans contresens majeur. Sont généralement notées plus de **15 points** les copies qui présentent des qualités indéniables, comme une progression rigoureuse avec des articulations soignées, le traitement réussi de passages délicats et une bonne maîtrise d'un lexique pertinent et affranchi du modèle initial.

Enfin l'absence de titre est pénalisée (-1), mais la présence d'un titre judicieux apporte un point de bonification au candidat.

CORRIGÉS

Nous proposons cette année deux résumés.

L'identité au cœur d'une perpétuelle reconstruction

Qu'il s'agisse de la personne, de la nation, du sexe même, notre époque connaît un profond désarroi identitaire. La survalorisation de l'individu et sa surprotection ont eu pour corollaire une perte de repères traditionnels et le laissent désemparé face au monde.

Pour remédier à ce malaise profondément// ancré, il est alors possible de se replonger chez les philosophes antiques qui apportaient des réponses rassurantes à la question cruciale de l'identité. Toutefois, à l'ère moderne, la remise en cause de l'ordre cosmique et divin a fait vaciller les certitudes.

Il revient à Locke d'avoir// cerné le premier les contradictions inhérentes au concept même de l'identité. Il est certes possible de la revendiquer mais tenter de la définir, c'est risquer de la réduire ou de la caricaturer en égoïsme et refus de l'autre. Il est pourtant douloureux de renoncer d'adhérer à// ce « moi », fût-il insaisissable.

Finalement, Ricoeur, en pointant le caractère illusoire d'un moi profond, dépasse cette contradiction. Il invite, grâce à la notion de récit, à appréhender l'être dans la complexité de son devenir et à en souligner la cohérence unique. Le récit par sa puissance performative// permet également la création d'une identité, notamment collective lorsqu'il faut instituer un « roman national » mettant en valeur, par exemple, les épisodes symboliques de l'histoire de France. Enfin il valorise l'interaction et l'ouverture à autrui, donnant parfois lieu à de multiples controverses mais qui sont révélatrices// de sa vigueur.

253 mots

Pour une conception dialogique et évolutive de l'identité

« Qui suis-je ? ». Cette question, autrefois apanage du philosophe, obsède désormais nos sociétés, traversées par des affrontements de culture, de génération, de genre et fragilisées par le recul des structures qui étayaient les identités individuelles ou collectives. Paradoxalement, alors même que la modernité rend les conditions objectives de vie plus// rassurantes, elle accroît aussi l'inquiétude existentielle.

Car les réponses traditionnelles qui inscrivaient les places dans un ordre établi – le cosmos, Dieu ou la famille – sont devenues insuffisantes ou dérisoires. La philosophie moderne avec Locke notamment, a pensé l'identité comme appréhension subjective du Moi. Or, loin de l'évidence// du Cogito cartésien, cette expérience immédiate de soi à soi est souvent déceptive et dégénère même parfois en postures insincères ou en idéologies délétères. Quant à la perspective inverse qui considère le Moi de l'extérieur, elle risque de rendre la relation à soi encore plus indirecte et opaque. Comment// sortir de cette double impasse ?

Par le concept de mise en récit de soi, Ricoeur renouvelle la vision de l'identité personnelle. Être soi, en effet, ce n'est pas rester toujours le même mais s'écrire et évoluer de manière singulière et originale. Cela confirme de surcroît que c'est la parole qui fait l'humain : de même qu'un individu se raconte, un peuple élabore un récit collectif fédérateur et porteur de valeurs qu'il se donne. Enfin, toute narration étant mise en relation avec autrui, cette conception dialogique de l'identité est gage de communion interpersonnelle autant// que de confrontations idéologiques. L'essentiel reste que par ces échanges, l'identité reste mobile et ouverte.

267 mots

RAPPORT DU JURY

■ REMARQUES SUR LE TEXTE

Le texte proposé lors de cette session 2024 d'une longueur de 1999 mots est issu d'un essai paru en 2007. Ses deux auteurs, Eric Deschavanne et Pierre-Henri Tavoillot sont philosophes, spécialistes d'éthique, et professeurs à la Sorbonne.

Leur essai, *Philosophie des âges de la vie*, part du constat que jamais dans l'histoire l'homme n'a autant bénéficié de la certitude de vivre la totalité des âges et pourtant il n'a paru aussi démuné sur la façon de parcourir sa ligne de vie. En effet l'exigence d'être soi-même a pris le pas sur l'impératif de faire son âge au point qu'il faut devenir mûr toujours plus tôt et rester jeune toujours plus tard. Par conséquent le sens des âges s'est brouillé ; ils existent toujours mais subissent une nouvelle reconfiguration que l'ouvrage tente de redéfinir.

L'extrait proposé, situé au début de la deuxième partie de l'essai dans un chapitre intitulé « Ages de la vie et identité personnelle » se concentre sur la notion d'identité, individuelle et collective, qui d'après les deux penseurs est paradoxalement en crise au sein des sociétés actuelles pourtant protectrices. Ce constat initial est le point de départ d'une plongée dans la pensée d'auteurs, présentés par ordre chronologique, et qui se sont penchés sur la notion d'identité en essayant d'en définir les contours. En premier lieu se trouvent les réponses apportées par les philosophes antiques et le penseur chrétien Augustin qui ne sont plus pertinentes en raison de notre modernité minée par l'incertitude, puis apparaît l'apport de la réflexion de Locke au XVIIIème siècle qui tentait d'analyser l'antinomie irréductible entre identité personnelle et collective et enfin le concept d' « identité narrative » mis à l'honneur au XXème siècle par Ricoeur qui a le mérite d'esquisser des pistes pour dépasser les antagonismes entre le moi et les autres. Le texte progresse donc en s'appuyant sur diverses théories mises en perspective entre elles.

■ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES

L'extrait proposé s'inscrit parfaitement dans le programme de première année de classe préparatoire avec sa thématique axée sur les figures du moi et la question du sujet et fait référence à de nombreux penseurs que des étudiants sont censés connaître, à l'issue de leur cursus. Toutefois certains correcteurs soulignent les contresens historiques présents, à plusieurs reprises, dans les copies. L'époque antique évoquée dans les § 4 et 5 avec l'allusion aux philosophes Héraclite et Socrate est rebaptisée « humaniste » ; Locke devient un penseur contemporain de Ricoeur et les exemples historiques dans l'avant-dernier paragraphe du texte donnent lieu à des confusions surprenantes. L'Ancien régime et la Révolution semblent relever de notre actualité politique, sous la plume de certains candidats.

L'extrait doté d'un lexique clair et d'une architecture repérable, semble facile d'accès. Pourtant cette première impression est trompeuse car une grande partie des candidats s'est trouvée en difficulté face au texte ; c'est ainsi qu'elle le survole, se contente d'une compréhension globale sans percevoir les étapes précises du raisonnement mené par les deux auteurs et sacrifie bien souvent des passages. Certains font le choix de trop développer le début en se noyant dans les références antiques tout en exploitant mal la religion ou la cosmologie, d'autres ne perçoivent pas l'apport incontournable de Locke au point de ne pas le mentionner - il arrive la même déconvenue à Ricoeur – enfin la fin de l'extrait et sa démarche conclusive font rarement l'objet d'un traitement rigoureux de la part des candidats. De manière inverse, certaines copies éliminent le début pourtant indispensable car il introduit le propos des auteurs et se concentrent de manière inconsidérée sur le passage consacré à Ricoeur et la notion d'identité narrative déclinée en trois points. Dans tous les cas, ces choix montrent l'absence de maîtrise de l'exercice. En effet, un résumé satisfaisant ne met pas en valeur tel ou tel aspect du texte donné, selon l'humeur ou le bon vouloir du candidat, mais doit restituer de manière proportionnée toutes les idées abordées au sein de l'architecture argumentative. Cela signifie notamment qu'il ne faut pas se contenter de juxtaposer les parties de manière cumulative mais qu'il convient d'explicitier les liens tissés ici entre Locke et Ricoeur pour mieux saisir l'apport de ce dernier.

L'autre maladresse récurrente des candidats, soulignée par de nombreux correcteurs, a consisté à ne pas faire la différence entre les auteurs jouant un rôle mineur comme Socrate, Sartre, Rimbaud pourtant cités dans des copies et ceux au cœur de la démonstration, à savoir Locke et Ricoeur, totalement effacés ou remplacés étrangement par des tournures impersonnelles du type « on a dit ». Il est bon de rappeler qu'il est nécessaire de faire le tri entre les exemples purement illustratifs, donc superflus et les autres, indispensables car participant du raisonnement.

Bien que la grande majorité des copies maîtrisent les attendus de l'épreuve, de nombreux correcteurs déplorent encore cette année des erreurs méthodologiques liées à la méconnaissance de l'exercice. Beaucoup de candidats considèrent le résumé comme un commentaire et écrivent « les auteurs pensent que... » ou ajoutent des analyses sur tel ou tel point. Il apparaît que ces candidats confondent le résumé Ecricome avec la synthèse proposée par la BCE ; manifestement certains étudiants ne sont plus préparés au premier et faute d'entraînement ne respectent pas le point de vue énonciatif et rédigent leurs copies comme s'il s'agissait d'une synthèse comportant un titre sous la forme d'une question initiale et trois parties introduites par des titres. Comment peut-on décemment composer un devoir de concours sans se renseigner sur les exigences de l'épreuve ? Cette absence de sérieux et d'implication se retrouve également dans l'absence de respect du format. 40 copies obtiennent la note zéro car elles dépassent 300 mots ou n'atteignent pas 200 mots et de nombreuses autres comportent de légers ou plus importants dépassements alors que les candidats faussement naïfs annoncent un décompte compris entre 225 mots et 275 mots pour des copies comportant en réalité 333 mots ou 160 mots. Il est bon de rappeler aux futurs candidats que les correcteurs vérifient la justesse du décompte et traquent systématiquement les tricheries.

Comme à l'accoutumée, les correcteurs mentionnent la désinvolture de certains candidats en matière d'orthographe et d'expression. Malgré les mises en garde effectuées tous les ans dans le rapport du jury sur l'importance de la maîtrise de la langue dans le résumé Ecricome, et sur les lourdes

sanctions appliquées en cas d'un trop grand nombre de fautes, certains candidats ne semblent pas prendre en considération la correction de la langue française et perdent des points par pure négligence. Beaucoup de termes qui relèvent d'un usage courant ou parfois présents dans le texte proposé sont ainsi malmenés : « indentité », « langage », « hardu », « vertue », « concepte », « encre » à la place de « ancre », « malgré », « existentielle ». Cette session fut féconde en distorsion de noms propres comme le prouvent les inventions suivantes, « Rancœur » pour Ricoeur, « Lock » pour Locke, « carthésien » pour cartésien. Beaucoup de création de mots ou expressions loufoques également : « le fort intérieur », « illucider », « patriotiste », « le finisme ». Enfin ce qui frappe particulièrement les correcteurs, c'est l'oubli des chaînes d'accords entre les verbes et les sujets, les adjectifs et les noms, les auxiliaires et les participes passés. Il suffirait d'une relecture attentive pour corriger ces fautes déconcertantes de la part de candidats censés devenir de futurs cadres d'entreprises.

Enfin, selon les correcteurs, la précision lexicale fait défaut dans bon nombre de copies. Les approximations et le choix de termes inappropriés tendent alors à altérer le sens initial de la pensée des auteurs et sont porteurs de contresens. On a ainsi remplacé le mot « identité » par « essence », « récit » par « livre », le mot « généalogie » par « génétique » ; l'adjectif « identitaire » n'est pas toujours bien utilisé créant une confusion avec le sentiment d'appartenance à une nation alors qu'il était question dans la grande majorité du texte de tout ce qui confère au Moi son individualité. Ces flottements lexicaux se perçoivent d'ailleurs dans l'utilisation trop fréquente de parenthèses qui dans l'esprit des candidats servent à apporter une précision. Il est bon de rappeler que les parenthèses sont à proscrire dans l'exercice du résumé dont un des critères d'appréciation est justement la capacité à reformuler de manière autonome et précise la pensée d'autrui.

■ LES BONNES IDÉES DES CANDIDATS

On se félicite de la qualité de certaines copies qui maîtrisent avec brio l'exercice en respectant l'équilibre du texte et son parcours argumentatif. Ces copies perçoivent le paradoxe initial entre la crise actuelle de l'identité envahissant tous les domaines et nos sociétés surprotégeant l'individu, maîtrisent le passage consacré aux penseurs antiques et à leurs réponses devenues insuffisantes, n'oublent pas Locke et ne simplifient pas de manière maladroite sa pensée, enfin restituent de manière claire et rigoureuse les trois étapes de la notion d'identité narrative chère à Ricoeur, sans amalgame ni oubli d'un argument. Ces bonnes copies savent également faire le choix d'un lexique pertinent sans tomber dans le travers du plagiat qui masque souvent un manque de compréhension fine du texte donné.

Le résumé Ericome se distingue par le fait que les candidats proposent un titre en lien avec la thèse du texte. Quelques rares distraits oublient cette contrainte et perdent un point mais d'autres s'en acquittent de façon satisfaisante et reçoivent une bonification d'un point (pour toute copie valant au moins 9). On a ainsi pu lire des titres pertinents révélateurs d'une bonne compréhension des enjeux de l'extrait, comme : « La nature insaisissable de l'identité », « L'identité, chemin de toute une vie »,

« Lorsque le récit bouleverse l'identité », « Le moi, cette altérité insaisissable », « La quête de l'identité, une périlleuse entreprise », « Difficultés et solutions de la crise de l'identité ». En matière de titre, la sobriété est gage de réussite !

■ CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

On ne saurait assez conseiller aux futurs candidats de consulter les rapports de jury et de lire attentivement les attendus de l'épreuve du résumé, exercice soumis à des contraintes multiples. Il est dans l'intérêt de tous d'appliquer les conseils, de suivre scrupuleusement les consignes et de ne pas négliger les règles élémentaires en matière d'orthographe pour réussir cet exercice stimulant intellectuellement. La meilleure des préparations est donc de s'entraîner à cet exercice en lisant des textes issus d'essais sociologiques, esthétiques, historiques, philosophiques pour prendre l'habitude de se confronter à la pensée d'autrui et de la restituer de manière autonome et sans a priori. Beau défi à relever !